

## Fiche métier : **AGENT DE SÉCURITÉ MAGASIN VIDÉO**

*Coefficient 130 / Filière Distribution*

### Descriptif du poste

**L'AGENT DE SECURITE MAGASIN VIDEO** est un agent de sécurité qui participe à un travail de surveillance, dans les établissements recevant du public dont l'activité exclusive est la vente, en vue d'éviter les vols et les actes de malveillance.

Son activité s'exerce à l'intérieur de l'établissement et de son périmètre vidéo

surveillé. Il exerce une mission d'observation, de détection et de prévention du magasin et de ses annexes dans la limite du périmètre vidéo surveillé.

### Particularités

Cet agent est soumis au port obligatoire de l'uniforme prévu par la réglementation en vigueur.

### Missions du poste

**DETECTER ET LOCALISER** tout individu suspecté de vol et d'actes de malveillance sur la zone vidéo surveillée.

**RECHERCHER TOUT INDICE** susceptible de le renseigner sur les comportements frauduleux des personnes présentes dans les zones vidéo surveillées.

**ASSURER DE FAÇON PRIORITAIRE LA SURVEILLANCE VIDEO DES OPERATIONS DE TRANSPORT DE FONDS ET DE VALEURS.**

**PREVENIR L'AGENT « PRE-VOL » ET/OU L'AGENT « ENTREE SORTIE ET ARRIERE CAISSE »** de tout individu suspect et d'actes de malveillance repérés.

**SUIVRE A L'AIDE DES MOYENS VIDEO** le déroulement du processus d'identification, de contrôle et d'interpellation.

**INFORMER** les représentant du client de tout incident et/ou accident conformément aux consignes écrites.

**REDIGER UN RAPPORT** de ses constatations sur les documents prévus à cet effet, renseigner la main courante ou tout autre support existant.

### Instructions particulières

Il exerce ses missions dans le cadre de la législation en vigueur et dans le strict respect des libertés publiques et conformément aux consignes écrites de son employeur.

